



Editorial

Pour beaucoup d'entre-nous, c'est le temps des vacances, d'autres ont au contraire, beaucoup de travail. En guise d'éditorial je vous propose de méditer ces quelques lignes écrites dans un petit ouvrage qui s'intitule « Vis ta vie aujourd'hui »

MFH

« Il ne faut jamais perdre son temps »

*Tant d'hommes sont incapables de vivre sans travailler.
Leurs loisirs mêmes, jusqu'à la dernière minute, sont lestés d'activités diverses.
Mais pourquoi n'aurait-on pas le droit de ne rien faire ?*



*De s'étendre sur un pré,
De regarder le ciel, et de rêver ?
De s'asseoir dans son jardin sans se sentir obligé d'arracher les mauvaises herbes ?
De lire un livre totalement dépourvu d'intérêt pour sa formation ?
De parler avec autrui sans être obligé d'avoir un entretien avec lui ?
D'être, tout simplement....*

Rainer Haak

Prochain numéro

Le délai de rédaction est fixé au 9 Novembre 2009; merci de faire parvenir vos annonces et divers textes (au format numérique si possible) à: Mary-France Henry, Rue du Collège 9, 1417 Epautheyres ou redaction@essertines-sur-yverdon.ch

Prochain Forum Agenda 21

Chacun/e est invité/e au prochain Forum le 08 Septembre 2009 à 20h à la Salle de Commune d'Essertines



Evénements

30 ET 31 MAI INAUGURATION DU NOUVEAU DRAPEAU DE LA SOCIÉTÉ DE GYMNASTIQUE D'ESSERTINES-SUR-YVERDON

LA FÊTE EN IMAGES





Portes ouvertes

Suite à une longue période de travaux de rénovation, nous souhaitons ouvrir les portes de la maison de l'Assemblée Chrétienne, rue de Pailly 2 à Essertines-sur-Yverdon, pour la présentation des lieux, suivi d'un moment de convivialité.

Cette présentation aura lieu le

Dimanche 6 septembre 2009 dès 14h30

Bienvenue à chacun !

Un nouveau nonagénaire dans notre commune



Le 23 avril dernier, Monsieur Marcel Gonin a fêté ses 90 ans à La Robellaz en présence de membres de sa famille et d'une délégation de la Municipalité qui a offert le traditionnel cadeau de la commune à ses nonagénaires (au choix de ceux-ci).

Monsieur Gonin et sa femme Marie ont eu quatre fils, dont le dernier, Philippe, a repris la ferme de La Robellaz qu'ils ont exploitée jusqu'à leur retraite.

Tous nos vœux de santé à Madame et à Monsieur Gonin, qui ont fêté leurs 65 ans de mariage l'an dernier.



Jeunesse

Course de jeunesse en Indonésie

Après 15 heures d'avion, nous posons enfin le pied sur le sol Indonésien de l'île de Java...

Même pas le temps de nous changer, nous commençons directement la visite du grand temple Trawangan et comme la météo se veut très peu clément, c'est sous une horde de parapluies que se déplace la petite troupe d'Essertines.

Après une bonne nuit de repos pour certains, plus courte pour d'autres, nous poursuivons en bus notre voyage au cœur d'un parc safari avant d'arriver à notre hôtel perché sur les hauteurs. Le lendemain, c'est à 4h du

matin que nous croyons partir admirer le lever de soleil sur le Mont Bromo...

Malheureusement, le brouillard est aussi de la partie ! Mais nous ne nous laissons pas abattre et continuons notre visite. Un peu plus tard, après un peu de marche, nous pouvons enfin apprécier la magnifique vue depuis le Mont Bromo ainsi que son impressionnant cratère.

Mercredi, notre sympathique guide vient nous chercher de bonne heure pour aller au sommet du volcan Ijen. Un trajet en véhicule safari, 1h30 de marche et quelques gouttes de sueur plus tard, nous nous rinçons l'œil avec le magnifique paysage qui nous attendait en haut : un lac acide d'un bleu turquoise, le cratère du volcan et une centaine de porteurs de soufre.

Dès le lendemain, l'impatience d'arriver à Bali se fait sentir. Après de longues heures de bus et un petit trajet en ferry c'est enfin chose faite. L'hôtel qui nous reçoit est superbe et est situé quasi sur la plage.

Excursions, VTT ou rafting mis à part, dix jours de plage, bronzing, shopping, piscine, volley et sorties se suivent mais ne se ressemblent pas.

C'est par cela que le départ de la 1^e équipe fut dur ! La seconde restant pour suer d'efforts sur le volcan de Lombok, et suer de farniente sur l'île de Gili Trawangan.

En bref, nous sommes de retour en Suisse avec la tête remplie de beaux souvenirs. Bali c'est le paradis ! Surtout quand on est une grande famille comme ça, à y être !



Auto Interview de la Jeunesse d'Essertines

Soirées théâtrales les 20 et 21 mars derniers

Combien de temps avons-nous préparé la pièce avant la représentation ?

- Depuis janvier, une fois par semaine.

Comment se sont sentis nos acteurs le grand jour arrivé ?

- Ça allait ! Certains sur les toilettes... Trop de stress et d'autres pensaient déjà à ce qu'allait suivre la pièce de théâtre.

Quelles impressions leur a laissé le public lors de la pièce ? Etait-ce différent chaque soir ?

- Le 1^{er} soir, les acteurs ont eu l'impression d'avoir un public plutôt froid, peut-être en raison du nombre ?! Mais le 2^e soir, ils ont ressenti une super ambiance dans la salle.

Et « l'après-théâtre » ?!

- Arrosé pour certain, décompression pour d'autres et repos pour le reste.

Est-ce que l'on a été content de nos deux soirées ?

- Oui, bien sûr ! Comme à chaque fois, le public est bien présent et nous avons un grand plaisir.

Quelles ont été les anecdotes ou les mésaventures durant ce théâtre ?

- Lorsque quelques membres sont venus voir la pièce pour la première fois, une de nos actrices souffrant d'une chute de pression s'effondre sur scène... Concours de circonstance, cela s'inscrivait pile poile dans le scénario. À tel point que plusieurs spectateurs n'ont pas réalisé le sérieux de la situation !

- Aussi pendant les rangements du dimanche, alors qu'il faisait très beau, nous avons sorti le mobilier qui était sur scène pour que la propriétaire vienne le chercher en fin de journée (canapé, table basse, plante et chaises). Alors que nous avons enfin fini de tout nettoyer, un petit verre dehors fut le bienvenu. On ne vous raconte pas le temps qu'a mis la propriétaire de ce petit salon « plein air » pour récupérer tous ses biens !

Présidente : - Etant donné que c'était ma première soirée à ce poste, le discours n'a pas été mon morceau préféré... Le pire a été, lorsque les mots sont sortis trop vite de ma bouche pour que j'aie le temps d'y réfléchir : « on peut encore féliciter les acteurs ! C'était pas mal... » Oh malheur...

Au nom de la jeunesse, un grand merci à notre public qu'on se réjouit de revoir l'année prochaine !



Vie économique

CAFE-RESTAURANT DE LA BALANCE TEL. : 024 / 435.18.65

Bonjour Madame, Monsieur,
Sandrine et Patrick vous remercient de la confiance que vous leur avez témoignée par votre présence lors de l'inauguration le 17 avril 2009.

Ils souhaitent vous informer que **les horaires d'ouverture en semaine sont de 6 heures à 23 heures.**

- ❖ Que le jour de fermeture hebdomadaire est le mercredi.
- ❖ Que le mardi soir, vous trouverez seulement une restauration froide (salades, assiettes froides, desserts, etc.)
- ❖ Que le troisième samedi de chaque mois nous servirons la langue de bœuf, sauce aux câpres, pomme purée, salade mêlée et pour ceux qui ne l'aiment pas, une autre proposition.
- ❖ Que tous les samedis et dimanches nous sommes ouverts de 8 heures à 23 heures.
- ❖ Que la carte des salades est là !
- ❖ Qu'une carte de glaces originales est en préparation. Elle vous invitera pour une balade gourmande et surprenante composée d'une vingtaine de parfums vous incitant, le temps d'un instant à un voyage inattendu aux confins de la prochaine terrasse de La Balance.

Plusieurs d'entre vous nous ont fait part de l'impatience de réentendre l'orchestre White Eagles pour leur diversité musicale et leur convivialité, alors nous avons fait à nouveau appel à leur compétence et nous vous proposons les dates suivantes :

Sur le thème : **Un Souper Dansant !**

- **Samedi 29 août, dès 19.30 heures nous vous accueillerons pour l'apéro, 20 heures le repas.**
- **Samedi 26 septembre, aux mêmes horaires, nous lancerons nos mets de chasse.**

Nos menus sur réservation et pour minimum deux personnes le lundi, le menu montagnard, le jeudi le menu sympa, le vendredi le menu gourmand et le samedi le menu copieux. Nous sommes prêts à vous conseiller pour vos réceptions de familles, anniversaires, thé d'événement, repas de mariage, de communion, ou simplement entre amis, nous ferons un repas sur mesure.

Et comme nous le disons volontiers... Un sourire ne coûte rien à ceux qui le donnent, mais apporte tellement à ceux qui le reçoivent.

Meilleures pensées gourmandes.
Sandrine Ambrosiano et Patrick Debonneville





Programme cantonal d'assainissement des bâtiments

Pour inciter les propriétaires de biens immobiliers à diminuer le gaspillage d'énergie et à lutter contre le réchauffement climatique qui en est la conséquence, les autorités cantonales ont mis sur pied un programme d'assainissement des bâtiments visant à améliorer « l'enveloppe thermique des constructions », avec subventions à la clé :

- isolation ou complément d'isolation des façades, des sols, planchers de combles ou toitures
- remplacement des anciennes fenêtres par des fenêtres performantes de nouvelle génération

Ce programme, lancé avec des fonds provenant pour moitié de la Confédération et pour moitié du Canton, a été annoncé dans la presse à mi-juin ; on a pu lire que la demande de subvention par formulaire devait être adressée au Canton avant le début des travaux, que ceux-ci ne pouvaient commencer qu'après validation de la demande d'octroi de subvention...et que les travaux devaient être terminés avant fin 2009 ! De quoi décourager les demandeurs, tant les délais semblaient serrés !

Des renseignements pris auprès du SEVEN (Service de l'environnement et de l'énergie), il ressort que l'on a pris conscience que ces délais étaient trop courts : **les demandes peuvent être adressées jusqu'à la fin de l'année 2009 (mi-décembre au plus tard) et les travaux doivent être réalisés avant la fin 2010.**

Les informations suivantes s'inspirent largement de celles que l'on trouve sur le site web du SEVEN (adresse indiquée ci-après).

Où adresser sa demande ?

1) Vous êtes chauffés au gaz ou au mazout :

a) Vous rénovez 1 élément d'enveloppe : le toit, les fenêtres, le sol, les façades
→ adressez votre demande au canton en utilisant le formulaire de demande de subvention (téléchargeable sur le site www.vd.ch/energie). Ce formulaire devra être validé par un contrôleur agréé par le SEVEN.

b) Vous rénovez 2 éléments ou plus de l'enveloppe : la demande doit être faite auprès du Programme Bâtiments de la Fondation du Centime Climatique (www.programmebatiment.ch)

2) Vous êtes chauffés au bois, avec une pompe à chaleur ou par un chauffage électrique :

Indépendamment du nombre d'éléments rénovés, la demande doit être faite auprès du canton en utilisant le formulaire de demande de subvention (téléchargeable sur le site www.vd.ch/energie). Ce formulaire devra être validé par un contrôleur agréé par le SEVEN.

C'est pas fini! pour la Suite tournez la page



Critères d'octroi d'une subvention :

- ☐ Bâtiment construit avant 1990.
- ☐ Rénovation relative à des volumes chauffés. La création de nouveaux volumes chauffés n'est pas subventionnable (aménagement des combles, de la cave, etc).
- ☐ Rénovation totale des éléments faisant l'objet de la demande de subvention. L'isolation partielle d'un élément n'est pas subventionnable (changement de quelques fenêtres, d'une seule façade sur les quatre). Une exception est possible si des éléments ont été rénovés récemment selon les critères de la norme SIA 380/1 de 2001.
- ☐ La valeur du coefficient d'isolation U doit être inférieure à 0.23 (correspond à environ 16 cm d'isolation au total) pour les façades et toits, inférieure à 1.3 pour les fenêtres. Les travaux ou les acquisitions de matériel ne doivent pas avoir commencé.
- ☐ Le montant minimal des travaux est de Frs 10'000.- pour 1 élément et de Frs 20'000. pour 2 éléments et plus.
- ☐ Le montant maximal de la subvention est plafonné à 50% du montant total des travaux.
- ☐ Le montant de la subvention ne dépassera en aucun cas Frs 200'000.-
- ☐ Une seule demande par bâtiment

Montants des subventions :

40 Frs/m² pour les éléments de façade, toiture ou sol satisfaisant les exigences de coefficient d'isolation indiqués ci-dessus, voire 60 Frs/m² avec des exigences supérieures.

40 Frs/m² pour les doubles fenêtres satisfaisant les exigences requises.

140 à 160 Frs/m² pour les triples vitrages satisfaisant les exigences requises.

Pour plus d'explications ou en cas de doute, consultez le site

www.vd.ch/energie/subventions ou téléphonez au Service de l'environnement et de l'énergie : 021 316 95 55

Philippe Dind